

À la séance ordinaire du conseil municipal de la Paroisse de Saint-Maurice, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le cinquième jour du mois de juillet de l'an deux mille dix à compter de dix-neuf heures trente minutes et à laquelle étaient présents:

Monsieur le maire : Gérard Bruneau  
Mesdames et Messieurs les conseillers: Angèle Desfossés  
Donald Jacob  
Mario Massicotte  
Marc-André Lallemand  
Sophie Gagnon  
Michel Beaumier

### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2010-07-187**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par Monsieur le conseiller Marc-André Lallemand;

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté:

Prière

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2010
3. Adoption des chèques émis et des achats
4. Questions de l'assemblée
5. Nomination du maire suppléant
6. Demande d'autorisation d'usage conditionnel – 2610, rang Saint-Jean
7. Demande de dérogation mineure – 1875, rue Notre-Dame
8. Demande de dérogation mineure – 1002, rue Guy Brûlé
9. Demande de dérogation mineure – 200, rue Courteau
10. Projet de lotissement – développement L.B. SENC.
11. Projet de lotissement – prolongement de la rue Pruneau
12. Paiement de la contribution annuelle à la Croix-Rouge canadienne
13. Soutien financier pour le service «Sacs d'école»
14. Restauration et maintien des infrastructures de protection incendie
15. Demande d'exemption de taxes foncières
16. Paiement des heures de glace 2009/2010 pour le hockey mineur
17. Paiement de la 2<sup>ème</sup> partie de la quote-part 2010 – C.T.A.F.C.M.
18. Résolution pour autoriser la secrétaire-trésorière à aller en soumission pour un camion à neige
19. Poste de journalier en travaux publics
20. Dépôt des états financiers au 31 mai 2010
21. Résolution pour la programmation de travaux concernant le programme de la taxe sur l'essence pour les années 2010 à 2013
22. Demande de monsieur Gilles Chartray
23. Soumissions pour une mule usagée pour l'entretien des terrains de balle
24. Terrain rue de la Chapelle- lot 3 348 927
25. Achat d'un débitmètre pour l'aqueduc
26. Résolution de remerciements à Mme Joanne V. Masson
27. Résolution pour remercier les membres du comité de la St-Jean et leurs bénévoles
28. Information

### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 JUIN 2010**

**2010-07-188**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

**QUE** le procès-verbal du 7 juin 2010 soit adopté tel que présenté.

### **ADOPTION DES CHÈQUES ÉMIS ET DES ACHATS**

**2010-07-189**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

**QUE** la secrétaire-trésorière soit autorisée à effectuer le paiement des dépenses suivantes et avise les membres du conseil qu'elle a les crédits disponibles pour payer lesdites dépenses jusqu'à un montant de 395 090,93 \$;

Salaires de juin	Maires et conseillers	3 389,32 \$
	Employés municipaux	22 067,19 \$
	Pompiers	1 325,74 \$
Revenu Canada	Remises	249,72 \$
SCFP 2578 St-Maurice	Cot. Syndicales mai 2010	436,39 \$
Les Services financiers Caterpillar ltée	Location pépinière juin 2010	1 632,03 \$
Ministre des Finances	Service Sûreté du Québec	79 295,00 \$
O.M.H. St-Maurice inc.	Participation O.M.H.	4 407,00 \$
Les portes Baril inc.	Portes du garage	25 113,69 \$
Financière Banque Nationale inc.	Intérêts sur billet	22 875,20 \$
Pagenet du Canada inc.	Téléavertisseur	221,82 \$
Visa Desjardins	Frais déplacement, frais, etc.	1 416,80 \$
Revenu Canada	Remises	4 046,15 \$
Bell Canada	Téléphone surveillance aqueduc	56,70 \$
Revenu Québec	Remises	10 023,20 \$
Vidéotron ltée	Téléphones	496,74 \$
Soc. Canadienne des postes	Circulaires	789,22 \$
Hydro-Québec	Électricité	3 346,17 \$
Telus Mobilité	Téléphones	558,53 \$
SSQ Investissement et retraite	Fond de pension	3 813,80 \$
Robert Carignan	Remboursement de taxes	528,75 \$
Ferme Champaline 2001 inc.	Remboursement de taxes	109,18 \$
Raymond Rheault	Remboursement de taxes	5,14 \$
Biolab	Analyse d'eau	570,76 \$
Le Groupe J.S.V. inc.	Grattoir à neige	191,17 \$
General Bearing service	Bestway caster	176,09 \$
Microtec securi-t commercial	Télésurveillance	791,44 \$
9089-7190 Québec inc.	Fabrication d'une table	976,37 \$
Worseley Canada inc.	Ens. Connecteur droit	1 151,47 \$
Ascenseurs Cloutier ltée	Entretien des équipements	272,75 \$
Westburne	Lunette, protectrice, etc.	1 016,60 \$
Javel Bois-Francs inc.	Javel 12 %	638,82 \$
Environnement MCM inc.	Remise en place de loggers	912,03 \$
Ville de Trois-Rivières	Fourniture eau potable	2 296,85 \$
Aqua data inc.	Inspection bornes fontaine	1 451,85 \$
Garage Charles Turcotte et Fils ltée	Pneus 4 saisons, pose	564,38 \$
CJS St-Maurice	Arrosage des fleurs	32,00 \$
Système bureautique SBM inc.	Photocopies	519,05 \$
PR Distribution	Ruban électrique	376,31 \$
Fleuriste cormier	Fleurs coupées, gerbe de fleurs	95,95 \$
Mission HGE inc.	Mise en place de loggers	262,44 \$
Outillage Michel Francoeur inc.	Mèches	25,68 \$
Canac-Marquis Grenier	Vis, adaptateur, chaîne, échelle, etc.	1 408,46 \$
Propane 3000 inc.	Flexible, union 3/8, etc.	72,86 \$
Patrick Morin	Fibrociment, rondelle, etc.	986,99 \$
Sécurité Plus	Pantalon, t-shirt	305,62 \$
Assurance Alain Tourigny inc.	Assurances accident	1 226,25 \$
Bellemare environnement	Location conteneurs	1 642,23 \$
Plasti-bac inc.	Bacs récupération et déchets	11 173,72 \$
Les Éditions juridiques FD	Renouvellement annuelle	132,30 \$
Sebci inc.	Transport	8 674,44 \$
Bellemare Béton inc.	Béton 25 mpa 20 mm	654,88 \$
Studio Henrichon inc.	Prise de vue des conseillers	581,31 \$
CMP Mayer	Mousse Silvex plus	589,21 \$
Hymec inc.	Adaptateur pour capteur	28,34 \$
Croix Bleue	Assurance collective	3 026,92 \$
Mauricèdres	Travaux parc Benoit	4 288,79 \$
Société Mutuelle de prévention	Gestion de la prévention	757,76 \$
Rolland Clément & Fils inc.	Cap tank	592,35 \$
Marché Masson & Fils inc.	Café, lait, sac à déchet, etc.	290,42 \$
Oxygène Pro-Tech	Électrode, gas	543,30 \$
Plamondon Camquip Ltée	Crédit	-22,77 \$
Garage Luc Désilets	Réparation véhicule	245,77 \$
COOPPLUS Champlain	Diésel, essence	1 941,21 \$
Outibo inc.	Sableuse finition	313,74 \$
Tremblay, Bois, Mignault & Lemay	Lettre vérificateur, services	1 535,45 \$
Métaux Lamy (1991) inc.	Flat but soccer, tube, etc.	314,84 \$
Les Portes Arco inc.	Coupe-froid	41,88 \$
MRC des Chenaux	Quote-part	133 099,23 \$
J.D. Paré Électrique	Boîte PVC, connecteur	349,49 \$
Cooke et Fils inc.	Tige, clés	30,48 \$
Le Groupe Sport-Inter plus	Poussière à ligner	704,30 \$
Hebdo Mékinac des Chenaux	Annonce Fête Nationale	1 286,78 \$
Permacon Trois-Rivières	Muret Monaco beige	1 676,33 \$
Le Groupe Lafrenière tracteurs	Pompe à eau, gasket	304,93 \$

Signoplus	Panneau arrêt	181,17 \$
Remorquage Guilbert	Transport	79,01 \$
Contrair inc.	Entretien sur unité, vérification	290,09 \$
Buroplus	Papeterie	1 625,28 \$
Aline Harnois	Frais de déplacement	100,00 \$
Emco corporation	Sellette, rallonge, boîte, etc.	2 955,46 \$
Vigneault service d'éclairage inc.	Travaux éclairage	9 517,62 \$
Clément Boisvert Meubles	Réfrigérateur	506,81 \$
Électronique Matteau inc.	Haut-parleur 5 X 8, tournevis	111,60 \$
Distribution Robert enr.	Vap complet, support, papier	886,94 \$
Broderie Design inc.	T-shirt et broderie	610,65 \$
André Leblanc & Associés	Rapport d'évaluation	903,00 \$

### **QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE**

- Mme Colette Marcotte félicite le comité de la St-Jean pour le beau travail encore cette année.
- Questions sur l'annexion de la rue Courteau – où est rendu le dossier.

### **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

**2010-07-190**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte, appuyé par monsieur le conseiller Michel Beaumier:

**QUE** monsieur le conseiller Marc-André Lallemand soit nommé maire suppléant pour une période de 4 mois en remplacement de monsieur le conseiller Mario Massicotte.

### **DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL – 2610, RANG SAINT-JEAN**

Dépôt chez le conseiller monsieur Mario Massicotte d'une pétition de citoyen qui demande le rejet par le conseil municipal de la demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour le dossier du 2610, rang Saint-Jean.

**CONSIDÉRANT** que la présente demande fut présentée au Comité Consultatif d'Urbanisme le 21 juin 2010 qui donne une recommandation de ne pas permettre de conserver les carcasses d'auto à l'extérieur;

**CONSIDÉRANT** qu'une pétition a été déposée chez le conseiller monsieur Mario Massicotte demandant le rejet de ladite demande;

**CONSIDÉRANT** qu'un service de débosselage et de peinture entraîne du bruit, de la poussière, de l'accumulation de véhicule ou de parties de véhicules;

#### **En conséquence:**

**2010-07-191**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal rejette la demande d'autorisation d'un usage conditionnel «06 Service débosselage et de peinture» pour le dossier du 2610, rang Saint-Jean, Saint-Maurice.

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1875, RUE NOTRE-DAME**

**CONSIDÉRANT** que le CCU fait une recommandation favorable pour ce dossier;

**2010-07-192**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 1875 rue Notre-Dame;

**QUE** la dérogation a pour but d'autoriser autoriser l'agrandissement d'un bâtiment principal pour usage public en conservant une marge avant de 7.65 mètres.

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 1002, RUE GUY BRÛLÉ**

**CONSIDÉRANT** que le CCU fait une recommandation favorable pour ce dossier;

**2010-07-193**

Il est proposé par monsieur le Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal accepte la demande de dérogation mineure pour le 1002, rue Guy-Brûlé;

**QUE** la dérogation a pour but autoriser la construction d'un bâtiment accessoire dans la cour latérale à 0.9 mètre du bâtiment principal.

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 200, RUE COURTEAU**

**CONSIDÉRANT** que le CCU a fait l'analyse du dossier du 200, rue Courteau et recommande de respecter les marges prévues à l'intérieur du règlement d'urbanisme;

#### **En conséquence:**

**2010-07-194**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers;

**QUE** le conseil municipal permette le lotissement d'un nouveau terrain d'une superficie de 1 238 m<sup>2</sup> pour y construire une résidence unifamiliale;

**QUE** le conseil municipal autorise le lotissement d'un terrain dont le bâtiment commercial existant dont la marge latérale gauche sera de 1.22 mètres;

**QUE** le conseil municipal demande de respecter la marge latérale gauche à 3.5 mètres pour la construction unifamiliale comme le prévoit le règlement.

### **PROJET DE LOTISSEMENT – DÉVELOPPEMENT L.B. SENC.**

**CONSIDÉRANT** que les promoteurs Patrick Bruneau et André Lefebvre de Développement L.B. SENC. déposent un plan de lotissement pour le lot 4 611 755;

**CONSIDÉRANT** que le CCU a fait l'analyse de la demande et en fait une recommandation favorable;

#### **En conséquence:**

**2010-07-195**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

**QUE** le conseil municipal accepte le plan de lotissement déposé par Développement L.B. SENC. et fait par Jean Châteauneuf arpenteur-géomètre dossier 59025 minutes 15019;

**QUE** le conseil municipal accepte l'échange des bandes définies sur ce même plan, à côté des lots 4 310 157 et 3 995 024;

**QUE** les promoteurs autorisent une virée de charrue sur leur terrain tant que la boucle ne sera pas faite avec les 2 rues (Grégoire et Pruneau).

### **PROJET DE LOTISSEMENT – PROLONGEMENT DE LA RUE PRUNEAU**

**CONSIDÉRANT** que le CCU a fait l'analyse du plan-projet de lotissement pour le prolongement de la rue Pruneau et en fait une recommandation favorable;

#### **En conséquence:**

**2010-07-196**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par monsieur le conseiller Donald Jacob:

**QUE** le conseil municipal approuve ce plan projet préparé par Jean Châteauneuf arpenteur-géomètre, dossier 59051 minutes 14975 pour le prolongement de la rue Pruneau.

**PAIEMENT DE LA CONTRIBUTION ANNUELLE À LA CROIX-ROUGE CANADIENNE**

**2010-07-197**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

**QU'**un montant de 264,50 \$ soit versé comme contribution annuelle à la Croix-Rouge Canadienne.

**SOUTIEN FINANCIER POUR LE SERVICE «SACS D'ÉCOLE»**

**2010-07-198**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal autorise le versement de 200,00 \$ pour le soutien financier pour le service «Sacs d'école» au Fonds Communautaire des Chenaux;

**QUE** madame Sophie Gagnon conseillère soit invitée à siéger sur le comité qui détermine les familles de Saint-Maurice qui vont bénéficier de ce programme.

**RESTAURATION ET MAINTIEN DES INFRASTRUCTURES DE PROTECTION INCENDIE**

Dossier demeure en suspens.

**DEMANDE D'EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES**

**CONSIDÉRANT** qu'une demande d'exemption de taxes foncières est demandée par le propriétaire du 1821, rue Pruneau suite à sa constatation de présence de pyrite dans ses fondations;

**CONSIDÉRANT** que la résidence est toujours habitable, donc la valeur ne peut être modifiée au rôle selon l'article 174 de la fiscalité municipale;

**CONSIDÉRANT** qu'il n'est pas du pouvoir du conseil ou des officiers municipaux de faire remise des taxes foncières sans modification au rôle;

**En conséquence:**

**2010-07-199**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal refuse la demande d'exemption de taxes foncières du 1821, rue Pruneau.

**PAIEMENT DES HEURES DE GLACE 2009/2010 POUR LE HOCKEY MI-NEUR**

**2010-07-200**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand, appuyé par madame la conseillère Sophie Gagnon:

**QU'**un montant de 15 075,51 \$ taxes incluses soit versé pour le paiement des heures de glace 2009/2010 pour le hockey mineur.

**PAIEMENT DE LA 2<sup>ÈME</sup> PARTIE DE LA QUOTE-PART 2010 – C.T.A.F.C.M.**

**2010-07-201**

Il est proposé par madame Angèle Desfossés et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QU'**un montant de 2 943,00 \$ soit versé comme 2<sup>ème</sup> partie pour le paiement de la quote-part 2010 à la C.T.A.F.C.M.

**RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE À ALLER EN SOUMISSION POUR UN CAMION À NEIGE**

**2010-07-202**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseiller municipal autorise la directrice-générale et secrétaire-trésorière madame Andrée Neault à aller en soumission pour un camion 10 roues neuf 2010 ou plus récent avec équipements à neige avec la possibilité de 2 options soit en location achat avec un résiduel de 40 % ou en achat.

**POSTE DE JOURNALIER EN TRAVAUX PUBLICS**

Madame Sophie Gagnon conseillère au district numéro 5 quitte son siège car elle se considère en conflit d'intérêt. Il est 20h35.

**CONSIDÉRANT** qu'un appel de candidature a été lancé dans le circulaire municipal le 25 juin dernier;

**CONSIDÉRANT** que le conseil municipal a analysé les candidatures reçues;

**En conséquence:**

**2010-07-203**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par madame la conseillère Angèle Desfossés:

**QUE** le conseil municipal procède l'embauche de monsieur Steve Bourque comme journalier en travaux publics, temporaire sur appel;

**QU'**un rencontre se fera cette semaine avec monsieur Bourque;

**QUE** si monsieur Bourque se désiste, le deuxième choix du conseil municipal se porte sur la candidature de monsieur Michel Cayer.

**QUE** le traitement salarial soit la classe 3 du poste de journalier selon la convention collective;

Madame Sophie Gagnon, conseillère du district numéro 5, reprend son siège. Il est 20h37.

**DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS AU 31 MAI 2010**

Madame la secrétaire-trésorière dépose pour consultation les états financiers au 31 mai 2010.

**RÉSOLUTION POUR LA PROGRAMMATION DE TRAVAUX CONCERNANT LE PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE POUR LES ANNÉES 2010 À 2013**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2010 à 2013;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**En conséquence:**

**2010-07-204**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand :

**QUE** la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

**QUE** la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenues dans le cadre du programme de la TECQ 2010-2013;

**QUE** la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

**QUE** la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 112 \$ par habitant pour l'ensemble des quatre années du programme;

**QUE** la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

#### **DEMANDE DE MONSIEUR GILLES CHARTRAY**

**CONSIDÉRANT** que monsieur Gilles Chartray a procédé à l'achat et à la pose d'une équerre et d'une plante ornementale sur le poteau d'éclairage de rue à côté de sa résidence;

**CONSIDÉRANT** qu'une demande de remboursement des frais d'achat est reçue par le conseil au montant de 184,55 \$;

#### **En conséquence:**

**2010-07-205**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal refuse la demande de remboursement des frais à monsieur Chartray;

**QUE** le conseil municipal demande à monsieur Chartray d'enlever l'équerre et la plante qui sont installées sur un bien municipal.

#### **SOUSSIONS POUR UNE MULE USAGÉE POUR L'ENTRETIEN DES TERRAINS DE BALLE**

**CONSIDÉRANT** que l'entretien des terrains de balle endommage par la machinerie existante de la Municipalité;

**CONSIDÉRANT** que l'achat d'une mule 4 X 4 devient nécessaire pour ces travaux;

#### **En conséquence:**

**2010-07-206**

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QU'**un budget de 5 000 \$ soit octroyé afin d'acheter une mule 4 X 4 usagée;

**QUE** monsieur Patrick Bédard soit mandaté pour procéder aux soumissions et que madame Andrée Neault soit autorisée à procéder à l'achat d'une mule 4 X 4 usagée d'un maximum de 5 000 \$.

#### **TERRAIN RUE DE LA CHAPELLE- LOT 3 348 927**

**CONSIDÉRANT** que le lot 3 348 927 sur la rue de la Chapelle a été repris pour taxes en 2007;

**En conséquence:**

**2010-07-207**

Il est proposé par madame la conseillère Angèle Desfossés, appuyée par monsieur le conseiller Marc-André Lallemand:

**QUE** le conseil municipal procède à la vente de ce terrain par enchère avec un prix qui débutera à 3 000 \$;

**QUE** les modalités de la vente soient publicisées sur la circulaire municipale.

**ACHAT D'UN DÉBITMÈTRE POUR L'AQUEDUC**

**2010-07-208**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal procède à l'achat d'un débitmètre au coût de 1 475 \$ plus les taxes applicables.

**RÉSOLUTION DE REMERCIEMENTS À MME JOANNE V. MASSON**

**CONSIDÉRANT** que madame Joanne V. Masson a terminé son mandat à l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Maurice depuis le 30 juin 2010;

**CONSIDÉRANT** que madame Masson était en poste depuis le mois de novembre 2006;

**En conséquence:**

**2010-07-209**

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Beaumier et résolu à l'unanimité des conseillers:

**QUE** le conseil municipal remercie madame Joanne V. Masson pour son implication et son bon travail au sein de l'Office Municipal d'Habitation de Saint-Maurice.

**RÉSOLUTION POUR REMERCIER LES MEMBRES DU COMITÉ DE LA ST-JEAN ET LEURS BÉNÉVOLES**

**2010-07-210**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers;

**QUE** le conseil municipal remercie et félicite mesdames Édith Gauthier, Michèle-Andrée Grégoire, Éveline Guilbert et Audrey Veillette ainsi que tous leurs bénévoles pour le travail effectué à la fête de la Saint-Jean 2010;

**QUE** le conseil municipal remercie et félicite messieurs Bertrand Masson, Jean-Baptiste Guilbert, Marc-André Lallemand et Stéphane Trudel ainsi que tous leurs bénévoles pour le travail effectué à la fête de la Saint-Jean 2010;

**QU'**une copie de cette résolution soit envoyée à chaque membre du comité organisateur personnellement.

**INFORMATION**

1. Lettre du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire concernant l'entente Canada-Québec relative au transfert d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence.
2. Lettre du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs concernant le Programme de redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles.
3. Accusé réception du Cabinet du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire de notre résolution 2010-06-171 concernant l'annexion d'une partie de la Ville de Trois-Rivières.
4. Lettre du ministère des Transports concernant le carrefour giratoire à l'intersection du rang Saint-Alexis et de la route 352.
5. Lettre d'invitation du comité «Mes premiers Jeux» concernant l'activité «Mes premiers Jeux» qui aura lieu mercredi le 14 juillet à Champlain.

6. Lettre de remerciements de l'AQDR des Chenaux.
7. Lettre de remerciements de la Maison de Transition de Batiscan.
8. Lettre d'Hydro-Québec concernant les interventions des électriciens sur les réseaux d'éclairage public en Mauricie.
9. Lettre d'invitation de la Fondation Rues principales à leur colloque annuel mercredi le 29 septembre 2010 au Capitole de Québec.
10. Lettre de la Corporation de Développement Communautaire des Chenaux concernant la revue Développement social.
11. Lettre du Centre d'action bénévole de la Moraine concernant leur rapport annuel 2009-2010.
12. Lettre aux municipalités concernant le sort du nucléaire.
13. Lettre de monsieur Jacques Désilets concernant le défi têtes rasées.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2010-07-211**

Il est proposé unanimement:

**QUE** ladite séance soit close.

La signature apposée au bas du procès-verbal vaut pour chacune des résolutions.

---

Gérard Bruneau, maire

---

Andrée Neault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE  
M.R.C. DES CHENAUX

Avis spécial fut remis à chaque membre du conseil le quinzième jour du mois de juillet de l'an deux mille dix concernant une convocation à une séance extraordinaire du conseil le dix-neuvième jour du mois de juillet de l'an deux mille dix à compter de seize heures trente.

À la séance extraordinaire du conseil de la Paroisse de Saint-Maurice, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le dix-neuvième jour du mois de juillet de l'an deux mille dix à compter de seize heures trente et à laquelle étaient présents:

Monsieur le maire:	Gérard Bruneau
Mesdames et Messieurs les conseillers:	Donald Jacob
	Mario Massicotte
	Marc-André Lallemand
	Michel Beaumier

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2010-07-212**

Il est proposé par monsieur le conseiller Donald Jacob, appuyé par monsieur le conseiller Michel Beaumier:

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté:

1. Avis de motion concernant un règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipements à neige

**AVIS DE MOTION CONCERNANT UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT POUR L'ACHAT D'UN CAMION 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENTS À NEIGE**

Monsieur le conseiller Mario Massicotte donne avis de motion de la présentation lors d'une séance ultérieure d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'achat d'un camion 10 roues avec équipements à neige.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2010-07-213**

Il est proposé unanimement:

**QUE** ladite séance soit close.

La signature apposée au bas du procès-verbal vaut pour chacune des résolutions.

---

Gérard Bruneau, maire

---

Andrée Neault, directrice générale  
et secrétaire-trésorière